

Communiqué du 20 octobre 2004

La parité au Conseil Economique et Social ?

Les pouvoirs publics ne montrent pas l'exemple...

La nouvelle composition du Conseil Economique et Social étant maintenant définie, l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes s'associe aux groupes de défense des droits des femmes qui déplorent la sous-représentation des femmes nommées dans cette haute instance : En effet, elles ne sont depuis octobre 2004 que 51 sur 231 membres (soit 22,3%) ; qui plus est, une seule d'entre elles siège parmi les 19 membres du Bureau du Conseil Economique et Social ; et surtout, aucune ne préside de section, alors que trois femmes assuraient précédemment la présidence des sections des affaires sociales, du travail et du cadre de vie.

Mais le déséquilibre est particulièrement flagrant au niveau des Personnalités qualifiées, désignées par les plus hautes autorités. On ne compte dans ce groupe que 7 femmes sur les 37 personnes nommées, soit moins de 19%, alors que 12 avaient été choisies sur 39 (soit 30%), en 1999.

Le Gouvernement ayant affirmé à plusieurs reprises sa volonté de faire évoluer la société française pour instaurer une véritable égalité entre les hommes et les femmes, on ne peut que s'étonner que cette nomination de Personnalités qualifiées n'ait pas permis de relever le taux global de femmes au sein du Conseil Economique et Social.

Au contraire, force est de constater que ce sont ces nominations qui contribuent très nettement à aggraver la sous-représentation des femmes au sein du CES. Sans plus de volontarisme, le Conseil Economique et Social, en conservant ce rythme de progression, ne sera paritaire qu'en 2084.

Marie-Jo ZIMMERMANN

Députée de la Moselle

Rapporteuse générale de l'Observatoire
de la parité entre les femmes et les hommes

Tableau n°1 : Evolution de la part des femmes depuis 1954

	1954	1959	1954	1969	1974	1979	1984	1989	1994	1999	2004
Total	205	205	200	200	200	200	230	231	231	231	231
Femmes	3	4	4	7	7	16	23	26	28	44	51
%	1,5	2,0	2,0	3,5	3,5	8,0	10,0	11,3	12,1	19,0	22,1

Tableau n°2 : Evolution de la part des femmes depuis 1984

	1984	1989	1994	1999	2004
Personnalités Qualifiées	40	40	40	41	37
Femmes	7	7	10	12	7
%	17,5	17,5	25,0	29,3	18,9
Autres Groupes	190	191	191	190	194
Femmes	16	19	18	32	44
%	8,4	9,9	9,4	16,8	22,7
Total	230	231	231	231	231
Femmes	23	26	28	44	51
%	10,0	11,3	12,1	19,0	22,1

Tableau n°3: Composition du Conseil économique et social par groupes et sections, selon le sexe

Groupes	Sections																		Total		
	Travail		Activités productives, recherche et technologie		Affaires sociales		Economies Régionales et Aménagement du Territoire		Cadre de vie		Relations extérieures		Finances		Agriculture et alimentation		Problèmes économiques généraux et conjoncture				
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	% de F
CFDT	3		2		1	1	1	1		3	2		1	1	1	1		2	9	8	52,9
CGT	2	1	2		1	1	1	1		2		2	1		1			2	8	9	47,1
UNAF		1	1		1	1	1			1	1			1		1		1	3	7	30,0
CGT-FO		2		2	1	1	1	1		2		2		2		2	2		5	12	29,4
CFE-CGC		1		1	1			1		1	1			2	1			1	2	5	28,6
Français établis hors de France, épargne et logement										1			1						1	3	25,0
Professions libérales	1		1			1		1		1		1		1			1	1	1	3	25,0
Outre-Mer		1		1	1			1	1			1		2		1		1	2	7	22,2
Associations	1		1		1	1		1		1		1		1			1	1	1	4	20,0
Entreprises publiques		1	2	1	1					1		1		1			2	2	8		20,0
Personnalités qualifiées	1	2	1	2		5	3	3		7	1	6		3	1	2		4	7	30	18,9
Entreprises privées	2	2	1	5		3		5	3			3	1	2		2		3	5	25	16,7
CFTC		1		1		1		1		1		1	1			1		1	1	5	16,7
Coopération		1		2		1		1	1			1		1		2		1	1	9	10,0
Agriculture		2		2	2			3	1	1		2		4		12		2	3	28	9,7
Artisanat		1		1		2		1		1		1		1		1		1	0	10	0,0
Mutualité						1						1		2				1	0	4	0,0
UNSA		1				1											1	0	3		0,0
Total	10	17	10	19	9	20	7	21	6	23	5	23	5	24	4	25	2	25	51	180	22,1
%	37,0		34,5		31,0		25,0		20,7		17,9		17,2		13,8		7,4		100		

 Présidences de section